

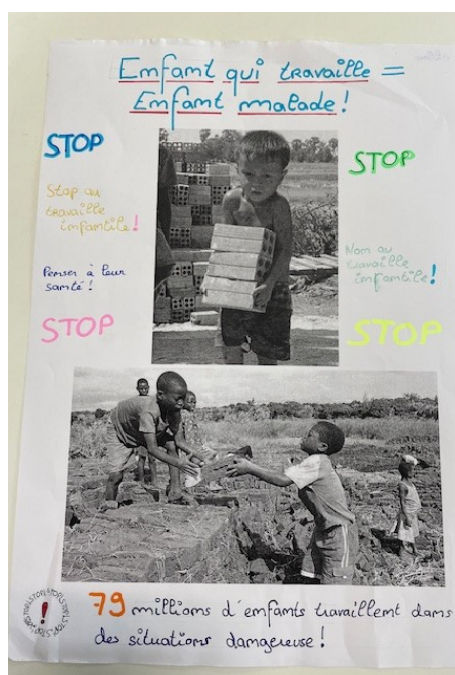
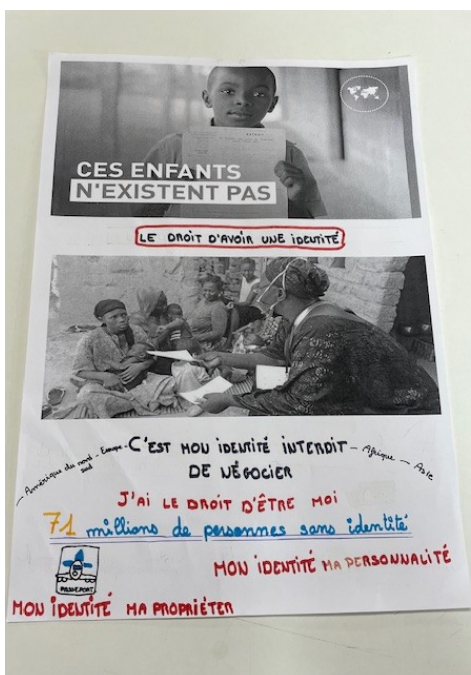
Réaliser une affiche pour faire respecter mon droit.

**Consignes** : Vous êtes chargé par une association de lutte pour les droits de l'enfant de réaliser **une affiche** pour faire respecter et défendre le droit sur lequel vous avez travaillé ( droit à l'alimentation / droit à l'éducation / droit à la santé....)

Ces travaux sont à réaliser **à l'ordinateur ET à la main.**

Attention il faudra **proposer un slogan** pour défendre ce droit ou lutter contre une situation, comme dans les exemples ci-dessous.

Critères d'évaluation	
Mon affiche comporte un slogan pertinent, en rapport avec mon droit.	/ 2
Mon affiche comporte une information essentielle sur mon droit.	/ 2
Mon affiche est illustrée, en rapport avec mon droit.	/ 2
J'ai utilisé toute la place sur mon affiche, ainsi que la couleur.	/ 2
Mon travail est propre, soigné, avec peu de fautes d'orthographe	/ 2
<b>Total</b>	<b>/ 10</b>

Exemples d'affiches :

## Réaliser un exposé sur les droits de l'enfant

---

### Le droit à l'alimentation et à l'eau potable

- 1) Qu'est-ce que le droit à l'alimentation ? Que faut-il pour faire respecter ce droit ?
- 2) Quels sont les articles de la Convention internationale des droits de l'enfant qui garantissent le droit à l'alimentation ? Résumez chaque article.
- 3) Qu'est-ce qu'une alimentation équilibrée ?
- 4) Qu'est-ce que la malnutrition ? Quelles sont les conséquences de la malnutrition ? Comment lutter contre la malnutrition ?
- 5) Quelle est la quantité d'eau minimum nécessaire par jour pour une personne ? Combien de personnes n'ont pas accès à l'eau potable ?
- 6) Qu'est-ce qui arrive aux personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ?
- 7) Comment peut-on agir pour permettre l'accès à l'eau potable ?

## Réaliser un exposé sur les droits de l'enfant

---

### Le droit à l'alimentation et à l'eau potable

- 1) Qu'est-ce que le droit à l'alimentation ? Que faut-il pour faire respecter ce droit ?
- 2) Quels sont les articles de la Convention internationale des droits de l'enfant qui garantissent le droit à l'alimentation ? Résumez chaque article.
- 3) Qu'est-ce qu'une alimentation équilibrée ?
- 4) Qu'est-ce que la malnutrition ? Quelles sont les conséquences de la malnutrition ? Comment lutter contre la malnutrition ?
- 5) Quelle est la quantité d'eau minimum nécessaire par jour pour une personne ? Combien de personnes n'ont pas accès à l'eau potable ?
- 6) Qu'est-ce qui arrive aux personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ?
- 7) Comment peut-on agir pour permettre l'accès à l'eau potable ?

## Réaliser un exposé sur les droits de l'enfant

---

### Le droit à l'éducation

- 1) Qu'est-ce que le droit à l'éducation ? Pourquoi ce droit est-il important ?
- 2) Que doit permettre l'éducation ?
- 3) Comment faire appliquer le droit à l'éducation ?
- 4) Quels sont les articles de la Convention internationale des droits de l'enfant qui garantissent le droit à l'éducation ? Résumer chaque article.
- 5) Pour quelles raisons tous les enfants ne vont-ils pas à l'école ?
- 6) Pour quelles raisons les filles sont, dans certains pays, privées d'école ? Pourquoi scolariser les filles ?
- 7) Qu'est-ce qu'un handicap ? Pourquoi certains enfants handicapés ne peuvent-ils pas aller à l'école ? Quelle est la situation en France ?

## Réaliser un exposé sur les droits de l'enfant

---

### Le droit à l'éducation

- 1) Qu'est-ce que le droit à l'éducation ? Pourquoi ce droit est-il important ?
- 2) Que doit permettre l'éducation ?
- 3) Comment faire appliquer le droit à l'éducation ?
- 4) Quels sont les articles de la Convention internationale des droits de l'enfant qui garantissent le droit à l'éducation ? Résumer chaque article.
- 5) Pour quelles raisons tous les enfants ne vont-ils pas à l'école ?
- 6) Pour quelles raisons les filles sont, dans certains pays, privées d'école ? Pourquoi scolariser les filles ?
- 7) Qu'est-ce qu'un handicap ? Pourquoi certains enfants handicapés ne peuvent-ils pas aller à l'école ? Quelle est la situation en France ?

## Réaliser un exposé sur les droits de l'enfant

---

### Le droit à l'identité et à une famille

- 1) Quels sont les éléments qui composent notre identité
- 2) A quel moment de la vie de l'enfant, ce droit est-il attribué ? Comment cela se passe t-il ?
- 3) Qu'est-ce que le droit à la nationalité ?
- 4) Quelles sont les deux façons d'obtenir une nationalité ?
- 5) Pourquoi est-ce important d'avoir une identité ?
- 6) Pourquoi certains enfants n'ont pas d'identité ?
- 7) Qu'est-ce que le droit à la famille ?
- 8) Pourquoi le droit à la famille est un droit essentiel ?
- 9) Quels sont les droits et devoirs des parents ?

## Réaliser un exposé sur les droits de l'enfant

---

### Le droit à l'identité et à une famille

- 1) Quels sont les éléments qui composent notre identité
- 2) A quel moment de la vie de l'enfant, ce droit est-il attribué ? Comment cela se passe t-il ?
- 3) Qu'est-ce que le droit à la nationalité ?
- 4) Quelles sont les deux façons d'obtenir une nationalité ?
- 5) Pourquoi est-ce important d'avoir une identité ?
- 6) Pourquoi certains enfants n'ont pas d'identité ?
- 7) Qu'est-ce que le droit à la famille ?
- 8) Pourquoi le droit à la famille est un droit essentiel ?
- 9) Quels sont les droits et devoirs des parents ?

## Réaliser un exposé sur les droits de l'enfant

---

### Le droit aux libertés et aux loisirs

- 1) Qu'est-ce que le droit aux libertés ?
- 2) Qu'est-ce qu'une liberté individuelle ?
- 3) Qu'est-ce qu'une liberté collective ?
- 4) Quelles sont les six libertés auxquelles les enfants ont droit ? Expliquez chacune de ces libertés avec vos mots.
- 5) Qu'est-ce que le droit aux loisirs ? Quel article de la Convention internationale des droits de l'enfant garantit ce droit ?
- 6) Comment garantir le droit aux loisirs ?
- 7) Pourquoi certains enfants n'ont pas le droit aux loisirs ?
- 8) Qu'apportent les loisirs aux enfants ?

## Réaliser un exposé sur les droits de l'enfant

---

### Le droit aux libertés et aux loisirs

- 1) Qu'est-ce que le droit aux libertés ?
- 2) Qu'est-ce qu'une liberté individuelle ?
- 3) Qu'est-ce qu'une liberté collective ?
- 4) Quelles sont les six libertés auxquelles les enfants ont droit ? Expliquez chacune de ces libertés avec vos mots.
- 5) Qu'est-ce que le droit aux loisirs ? Quel article de la Convention internationale des droits de l'enfant garantit ce droit ?
- 6) Comment garantir le droit aux loisirs ?
- 7) Pourquoi certains enfants n'ont pas le droit aux loisirs ?
- 8) Qu'apportent les loisirs aux enfants ?

## Réaliser un exposé sur les droits de l'enfant

---

### Le droit à la protection : les enfants-soldats

- 1) Qu'est-ce que le droit à la protection ?
- 2) Que dit la convention des droits de l'enfant à propos du droit à la protection ?
- 3) Qu'est-ce qu'un enfant soldat ? Combien y a t-il d'enfants soldats ?
- 4) Comment sont utilisés ces enfants ?
- 5) Pourquoi deviennent-ils des enfants soldats ?
- 6) Pourquoi les enfants sont-ils recrutés ? Pourquoi est-ce dangereux pour ces enfants ?
- 7) Qu'est-ce que l'enrôlement volontaire ? Pourquoi les enfants s'engagent-ils ?
- 8) Pourquoi les filles deviennent-elles des enfants soldats ?

## Réaliser un exposé sur les droits de l'enfant

---

### Le droit à la protection : les enfants-soldats

- 1) Qu'est-ce que le droit à la protection ?
- 2) Que dit la convention des droits de l'enfant à propos du droit à la protection ?
- 3) Qu'est-ce qu'un enfant soldat ? Combien y a t-il d'enfants soldats ?
- 4) Comment sont utilisés ces enfants ?
- 5) Pourquoi deviennent-ils des enfants soldats ?
- 6) Pourquoi les enfants sont-ils recrutés ? Pourquoi est-ce dangereux pour ces enfants ?
- 7) Qu'est-ce que l'enrôlement volontaire ? Pourquoi les enfants s'engagent-ils ?
- 8) Pourquoi les filles deviennent-elles des enfants soldats ?



## Réaliser un exposé sur les droits de l'enfant

### Le droit à la protection : le travail des enfants

- 1) Qu'est-ce que le droit à la protection ?
- 2) Que dit la convention des droits de l'enfant à propos du droit à la protection ?
- 3) Quels sont les enfants qui ne bénéficient pas du droit à la protection ?
- 4) Combien d'enfants sont obligés de travailler dans le monde ? Combien doivent travailler dans des situations dangereuses ?
- 5) A partir de quel âge peut-on légalement travailler, pour quels types de travaux ? Quels sont les travaux les pires ou les plus dangereux pour les enfants ?
- 6) Pourquoi les enfants ne devraient-ils pas travailler ?
- 7) Sur quel continent où les enfants travaillent le plus ? A quel pourcentage ? Et dans le monde en général quel est le pourcentage ?
- 8) Pour quelles raisons ces enfants travaillent-ils ?

## Réaliser un exposé sur les droits de l'enfant

### Le droit à la protection : le travail des enfants

- 1) Qu'est-ce que le droit à la protection ?
- 2) Que dit la convention des droits de l'enfant à propos du droit à la protection ?
- 3) Quels sont les enfants qui ne bénéficient pas du droit à la protection ?
- 4) Combien d'enfants sont obligés de travailler dans le monde ? Combien doivent travailler dans des situations dangereuses ?
- 5) A partir de quel âge peut-on légalement travailler, pour quels types de travaux ? Quels sont les travaux les pires ou les plus dangereux pour les enfants ?
- 6) Pourquoi les enfants ne devraient-ils pas travailler ?
- 7) Sur quel continent où les enfants travaillent le plus ? A quel pourcentage ? Et dans le monde en général quel est le pourcentage ?
- 8) Pour quelles raisons ces enfants travaillent-ils ?

## Réaliser un exposé sur les droits de l'enfant

---

### Le droit à la santé

- 1) Qu'est-ce que le droit à la santé ?
- 2) Comment garantir, mettre en œuvre ce droit ?
- 3) Quels sont les articles de la Convention internationale des droits de l'enfant qui garantissent le droit à la santé ? Que disent-ils ?
- 4) Combien d'enfants meurent de maladie tous les ans ? Pourquoi faut-il protéger les enfants ?
- 5) Que fait l'Unicef pour garantir le droit à la santé ?
- 6) Qu'est-ce que la vaccination ? Pourquoi vaccine t-on les enfants ?
- 7) Qu'est-ce qu'une maladie évitable ?
- 8) Pourquoi tous les enfants ne sont-ils pas vaccinés ?

## Réaliser un exposé sur les droits de l'enfant

---

### Le droit à la santé

- 1) Qu'est-ce que le droit à la santé ?
- 2) Comment garantir, mettre en œuvre ce droit ?
- 3) Quels sont les articles de la Convention internationale des droits de l'enfant qui garantissent le droit à la santé ? Que disent-ils ?
- 4) Combien d'enfants meurent de maladie tous les ans ? Pourquoi faut-il protéger les enfants ?
- 5) Que fait l'Unicef pour garantir le droit à la santé ?
- 6) Qu'est-ce que la vaccination ? Pourquoi vaccine t-on les enfants ?
- 7) Qu'est-ce qu'une maladie évitable ?
- 8) Pourquoi tous les enfants ne sont-ils pas vaccinés ?



# LE DROIT À LA SANTÉ



## QU'EST-CE QUE LE DROIT À LA SANTÉ ?

Chaque enfant a le droit d'être protégé des maladies et d'être soigné. Cela signifie qu'il doit pouvoir : être soigné s'il est malade, être vacciné, avoir accès à l'**eau potable**\* et aux toilettes, être bien nourri pour grandir en bonne santé.



## QUE DIT LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT ?

C'est l'un des droits de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : « *Chaque enfant a droit à un niveau de vie suffisant et à jouir du meilleur état de santé possible.* » (articles 3, 6, 24, 26 et 27).

Le droit à la santé repose sur l'un des 4 **principes** fondamentaux de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : la **survie** et le **développement** de l'enfant.

D'après l'article 24 de la Convention, chaque enfant a droit aux meilleurs soins de santé possible, à l'eau potable, à des aliments nutritifs, à un environnement propre et, bien sûr, à l'information qui peut l'aider à rester en bonne santé. Ses parents doivent veiller à le protéger contre les maladies et les accidents et l'emmener chez le docteur quand c'est nécessaire. Si les parents ou les personnes responsables de l'enfant ne peuvent lui assurer la protection et les soins nécessaires, c'est l'État qui le prend en charge, explique l'article 3.

D'après l'article 26 de la Convention, l'enfant a le droit d'avoir une **sécurité sociale**.

Les femmes enceintes et les nouveau-nés ont droit à des soins spéciaux pour rester en vie et en bonne santé.

Chaque enfant a droit à l'eau potable et à une bonne nourriture. Les enfants ne peuvent être mis en danger par la pollution. Les enfants et les adultes ont le droit de savoir comment rester en bonne santé.

Chaque enfant porteur de handicap a droit à des soins et une protection spéciale, explique l'article 23. Il faut l'aider à se développer le plus possible comme un enfant non porteur de handicap. Les parents d'un enfant porteur de handicap doivent recevoir de l'aide.

## Garantir le droit à la santé

### Le droit à la santé implique l'accès aux services de santé



Tous les enfants ont le droit d'avoir accès en temps opportun aux services de santé appropriés. Cela suppose l'établissement d'un système de protection de la santé, avec l'accès aux médicaments essentiels.

La concrétisation du droit à la santé implique que les pays mettent en place des services de santé qui soient disponibles en toutes circonstances, accessibles à tous, de bonne qualité et acceptables (c'est à dire conformes à l'éthique médicale, et respectueux des différences biologiques et culturelles).

Par contre, cela ne signifie pas qu'ils doivent garantir une bonne santé à toutes les personnes. (voir : Distinction entre le Droit à la Santé et le droit à une bonne santé).

### Le droit à la santé passe également par la prévention et la sensibilisation

La prévention joue un rôle essentiel dans la préservation de la santé publique et notamment infantile. L'éducation à la santé et les vaccinations permettent de prévenir la propagation des maladies infectieuses.

Les vaccinations sont efficaces, car elles sont peu coûteuses et permettent de protéger les enfants contre les risques de décès et de handicap engendrés par les principales maladies infantiles (la tuberculose, la diphtérie, le tétanos néonatal, la lèpre, la poliomyélite, la coqueluche, et la rougeole). À long terme, les vaccinations peuvent même venir à bout d'une maladie dans un pays.



La vaccination des enfants et les campagnes de sensibilisation peuvent permettre de réduire significativement les risques pour leur santé. Aussi, la transmission d'informations de bases sur l'hygiène, les besoins nutritifs, etc. ainsi que, la diffusion d'illustrations simplifiées rappelant les règles élémentaires sont des procédés très efficaces pour informer les populations et améliorer leur comportement en matière de santé.

Par ailleurs, il est important d'informer la population sur les effets néfastes que peuvent avoir certaines pratiques coutumières, tels que le **mariage d'enfants** ou les  **mutilations génitales féminines**  sur la santé des enfants.



## POURQUOI TOUS LES ENFANTS DANS LE MONDE NE SONT-ILS PAS SOIGNÉS ?

Chaque jour, dans le monde, environ 18 000 enfants de moins de 5 ans meurent de maladies qui sont évitables (coqueluche, tuberculose, diphtérie, rougeole, poliomyélite, tétanos). Cela représente 6,6 millions d'enfants par an.

Dans les **pays en développement**, beaucoup d'enfants ne sont pas soignés en raison de la pauvreté, du manque d'accès à l'eau potable et à l'**hygiène**, du manque de soins adaptés, ou encore parce qu'ils ne sont pas vaccinés, ou parce que les centres de santé sont trop éloignés de chez eux ou manquent de personnel.





## POURQUOI FAUT-IL SURTOUT PROTÉGER ET SOIGNER LES ENFANTS ?

Les enfants sont plus **vulnérables** que les adultes. Ils ne peuvent pas se protéger tout seuls des maladies et ne savent pas comment se soigner.

Certains enfants sont encore plus vulnérables que d'autres. C'est le cas, par exemple, des enfants handicapés, des enfants en situation de privation ou de grande pauvreté, des enfants qui vivent dans la rue ou en bidonvilles, des enfants réfugiés...

## QUE FAIT L'UNICEF POUR LE DROIT À LA SANTÉ ?

L'UNICEF défend les droits de l'enfant partout dans le monde : le droit d'aller à l'école, d'être soigné et protégé des maladies, etc.

- L'UNICEF est le premier fournisseur mondial de vaccins dans les pays en développement.
- La **vaccination** sauve chaque année 2 à 3 millions d'enfants dans le monde, mais 1,5 million meurt encore chaque année de maladies évitables.
- L'UNICEF forme des agents de santé pour s'occuper des enfants malades (vaccination, approvisionnement en médicaments essentiels, etc.), remet en état les centres de santé et y intègre les services essentiels favorisant la survie et le développement des enfants.
- L'UNICEF met en place des puits pour fournir de l'eau potable, des **latrines** séparées pour les garçons et les filles.
- L'UNICEF informe sur les bonnes pratiques auprès des communautés (dormir sous une moustiquaire, se laver les mains après être allé aux toilettes, etc.); **sensibilise** les familles à la protection des enfants et informe sur l'importance de la vaccination.

## La vaccination et les maladies évitables



Si en France, la plupart des enfants sont vaccinés, dans les pays en développement, des millions d'enfants meurent encore parce qu'ils ne l'ont pas été.

### QUELQUES CHIFFRES

6,6 millions d'enfants sont morts en 2012 de maladies évitables.

Plus de 2 millions d'enfants sont sauvés chaque année grâce à la vaccination, dont un million grâce à la seule vaccination contre la rougeole. Toutefois, presque 20 % des nouveau-nés, chaque année, ne sont pas vaccinés.

### QU'EST-CE QUE LA VACCINATION ?

Un vaccin est la forme particulière d'un pathogène (bactéries, virus, etc.) qui a été développé pour se prémunir de cette maladie.

C'est un produit médical qu'on introduit dans le corps pour le **protéger à l'avance d'une maladie**.

Il n'existe pas un vaccin valable contre toutes les maladies. **Chaque vaccin correspond à une maladie précise**. C'est pour cela qu'il faut en faire plusieurs.

Dès la naissance, les enfants doivent être vaccinés : on leur fait **plusieurs injections** réparties dans le temps.

### POURQUOI VACCINE-T-ON LES ENFANTS ?

La vaccination est, avec l'utilisation d'une eau potable, l'un des moyens les plus efficaces pour **protéger la vie et la santé des enfants**.

En effet, la vaccination permet surtout de protéger les enfants des **principales maladies infantiles évitables** : tuberculose, diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, rougeole.

### QU'EST-CE QU'UNE MALADIE ÉVITABLE ?

Les maladies évitables sont les maladies qui pourraient être évitées si les populations avaient toutes **accès aux ressources de base** (eau, alimentation et vaccination) nécessaires pour avoir une **bonne hygiène de vie** et être en **bonne santé**.

Certaines maladies évitables sont **très présentes** dans les **pays pauvres** :

- d'une part, les maladies pour lesquelles il existe des vaccins : maladies infantiles (tuberculose, diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, rougeole...), et d'autres maladies comme la méningite ou la pneumonie ;
- par ailleurs, des maladies liées à l'eau, par exemple les diarrhées et le choléra. Il existe des vaccins contre le choléra, mais l'accès à l'eau potable et à l'assainissement reste la solution la plus efficace pour éviter ces maladies.



# LE DROIT À LA PROTECTION

© UNICEF/UNI12405/P

## QU'EST-CE QUE LE DROIT À LA PROTECTION ?

Tous les enfants ont le droit de grandir dans un environnement qui les protège de la violence, de l'**exploitation\***, de la **maltraitance** et de la **discrimination**.

Pourtant, des millions d'enfants sont victimes quotidiennement de brutalité et de sévices qui peuvent causer des séquelles physiques et psychologiques tout au long de leur vie.

## QUE DIT LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT ?

Chaque enfant a le droit de grandir dans un environnement qui le protège.

Il a le droit de ne pas travailler, de ne pas faire la guerre, ni de la subir, d'avoir un refuge, d'être secouru, d'avoir une famille, d'être entouré et aimé.

Tous les enfants ont le droit à la protection, c'est l'un des droits de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : les enfants ont le droit de grandir dans un cadre qui leur garantisse la protection (art. 19, 22, 32 à 35, 39 et 40).

## POURQUOI CERTAINS ENFANTS NE SONT PAS PROTÉGÉS ?

Aujourd'hui, dans les **pays en développement**, beaucoup d'enfants ne sont pas protégés. Ils sont victimes de maltraitance et d'exploitation, souvent à cause de la pauvreté et des conflits.

Un enfant non-protégé, c'est :

- Un enfant qui n'a pas d'identité.
- Un enfant enrôlé dans des forces ou des groupes armés.
- Un enfant **réfugié** qui fuit une situation de crise dans son pays.
- Un enfant forcé à travailler.
- Un enfant victime de meurtre ou de mutilation.

# LE TRAVAIL DES ENFANTS

## Estimations mondiales du travail des enfants

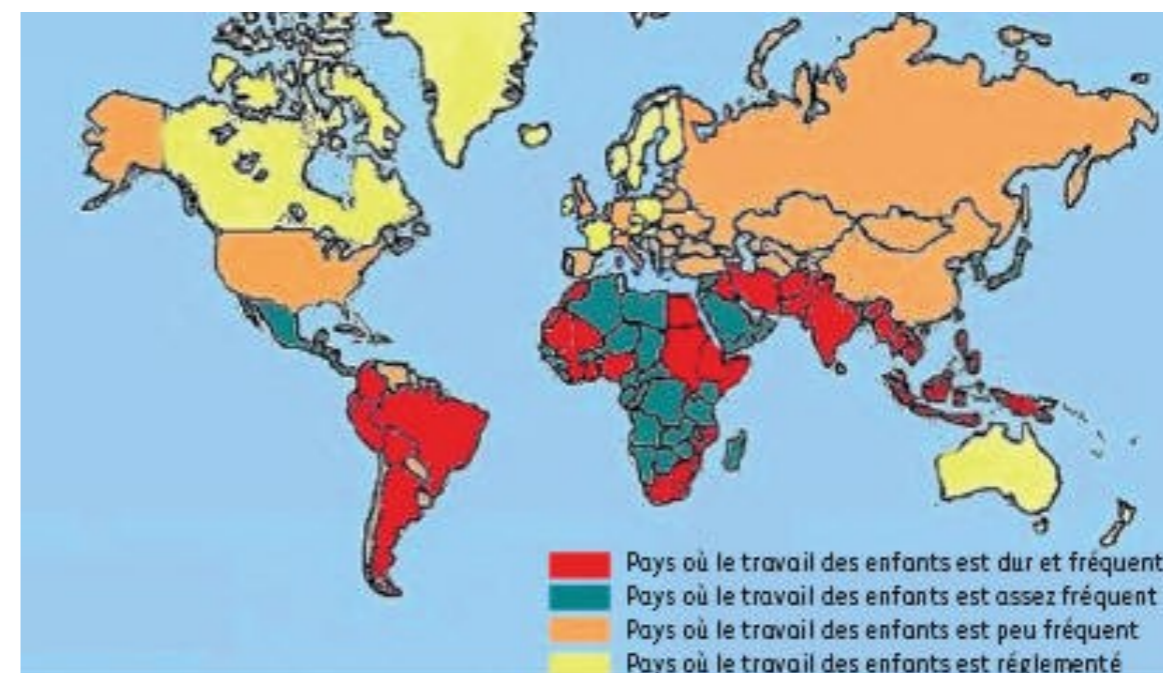
Les estimations mondiales du travail des enfants comme le rapporte l'OIT au début de l'année 2020 étaient de 160 millions d'enfants – 97 millions de garçons et 63 millions de filles engagés dans le travail infantile. Sur 160 millions d'enfants, 79 millions d'enfants étaient engagés dans un travail dangereux (OIT, 2020).

Selon un rapport de l'OIT de 2019, approximativement 9 enfants sur 10 impliqués dans du travail infantile vivent en Afrique, en Asie et dans le Pacifique. L'Afrique est le continent qui possède le plus haut niveau, où un enfant sur 5 est impliqué dans du travail infantile (Thevenon & Edmonds, 2019).

Globalement, la progression du travail infantile reste inégale. En Afrique, 72 millions d'enfants sont engagés dans le travail infantile et 62 millions en Asie et dans le Pacifique. Globalement, 70 % des enfants engagés dans le travail infantile travaillent dans le secteur de l'agriculture, principalement dans l'élevage, et dans l'agriculture de subsistance et commerciale (OIT, 2021).

## Définir le travail infantile

Toutes les formes de travail exercées par les enfants ne sont pas considérées comme du travail infantile. Cela varie d'un pays à l'autre et dépend de l'âge de l'enfant, du type de travail effectué, du nombre d'heures prestées, des conditions sous lesquelles ils exécutent leur travail et si cela interfère avec leur scolarité. Il y a des activités pour lesquelles les enfants peuvent être recrutés – telles qu'aider leur famille à la maison ou aider dans l'entreprise familiale pour gagner de l'argent de poche durant les vacances scolaires – cela peut être positif pour leur développement et fournir aux enfants des compétences et de l'expérience afin de les préparer à l'âge adulte (OIT).





## Définir les « pires formes » de travail infantile

Les pires formes de travail infantile incluent (OIT) :

- le trafic d'enfants
- l'exploitation sexuelle (qui regroupe la pornographie et la prostitution)
- le trafic de drogues
- la servitude pour dettes (aussi qualifié de travail en servitude)
- l'esclavage
- le travail forcé
- la mendicité infantile organisée

## Définir le « travail dangereux des enfants »

Le travail dangereux des enfants est défini selon l'Article 3 (d) de la Convention de l'OIT n° 182 comme « un travail qui, par sa nature ou les circonstances dans lesquelles il est effectué, est susceptible de nuire à la santé, la sécurité et aux mœurs des enfants » (OIT). Le travail infantile est considéré comme dangereux quand un enfant travaille dans un environnement malsain et dangereux où ils risquent de tomber malade, d'être blessés psychologiquement et physiquement et, dans certains cas, de mourir (OIT).

Le travail infantile dangereux est la plus grande catégorie de travail infantile. On estime qu'approximativement 73 millions d'enfants travaillent dans des environnements dangereux qui incluent les secteurs de la mine, de l'agriculture, de la manufacture et le secteur de la construction, incluant le travail dans les bars, les nightclubs, les restaurants, les magasins et les services domestiques. Des conditions de travail dangereuses peuvent créer des maladies chroniques qui ne peuvent se développer jusqu'à plus tard dans l'âge adulte (OIT).

## POURQUOI LES ENFANTS SONT FORCÉS DE TRAVAILLER ?

Les facteurs du travail des enfants sont multiples :

- **La pauvreté**, qui oblige les parents à envoyer leurs enfants travailler pour subvenir aux besoins de toute la famille.
- **L'absence de certificat de naissance des enfants**, qui ne peuvent ainsi prouver leur identité et leur âge face à une situation d'exploitation illégale.
- **L'accès difficile à la scolarité et le système éducatif défaillant** : frais de scolarité, violences à l'école ou sur le chemin de l'école, éloignement géographique,... sont autant d'obstacles à l'éducation et de facteurs aggravants au travail des enfants.
- **Le faible niveau d'éducation et d'information des parents**, qui ne connaissent pas l'impact négatif du travail sur leur enfant mais aussi la législation sur le travail infantile en vigueur et l'impact positif de l'éducation.
- **L'intérêt des employeurs** : les enfants sont une main d'œuvre « bon marché ». Ils peuvent également répondre à des exigences spécifiques pour effectuer certaines tâches (mines, tissage de tapis, etc.).
- **Les crises humanitaires liées à une catastrophe naturelle ou un conflit**, qui exacerbent la vulnérabilité des enfants et la transgression des législations en vigueur.

## Les effets du travail infantile

Le travail infantile peut avoir une série de conséquences à la fois sur la santé mentale et sur la santé physique sur un enfant qui continue souvent ce travail à l'âge adulte, ces conséquences varient et incluent des maladies de longue durée dues à l'abus, aux blessures, à la malnutrition, à l'épuisement, au préjudice psychologique ou à l'exposition à des produits chimiques, parmi d'autres. Les conséquences mentales ou physiques varient selon le secteur dans lequel les enfants travaillent (Dubay, 2021).

- **Dans l'agriculture**, les enfants sont souvent exposés en travaillant avec des engrais et des pesticides toxiques dangereux ainsi qu'avec des lames ou outils lourds et dangereux (Dubay, 2021).
- **Dans le travail domestique**, les enfants courent le risque d'être abusés par leurs employeurs, de travailler excessivement pendant des heures interminables ou d'être isolés de leurs amis ou leurs familles (Dubay, 2021).
- **Dans la construction**, les enfants risquent de se blesser en travaillant avec des charges lourdes et par manque d'équipement de protection personnel adéquat (Dubay, 2021).
- **Dans l'extraction minière**, les enfants sont exposés au risque de travailler avec des explosifs, des produits chimiques toxiques et risquent donc d'être placés dans des environnements dangereux tels que les mines qui sont régulièrement la source d'effondrements qui peuvent conduire à des blessures graves ou à la mort (Dubay, 201).
- **Dans les manufactures**, les enfants sont exposés à des toxines dangereuses, des produits chimiques nocifs et où la réglementation en matière de santé et de sécurité est minime voire inexistante (Dubay, 2021).

Sources :

[https://my.unicef.fr/wp-content/uploads/2022/10/fiche\\_thematique\\_dr\\_oit\\_protection\\_0.pdf](https://my.unicef.fr/wp-content/uploads/2022/10/fiche_thematique_dr_oit_protection_0.pdf)

<https://www.humanium.org/fr/travail-des-enfants/>

<https://www.plan-international.fr/nos-combats/protection/causes-et-consequences-du-travail-des-enfants-dans-le-monde/>



# LE DROIT À LA PROTECTION

## QU'EST-CE QUE LE DROIT À LA PROTECTION ?

Tous les enfants ont le droit de grandir dans un environnement qui les protège de la violence, de l'**exploitation\***, de la **maltraitance** et de la **discrimination**.

Pourtant, des millions d'enfants sont victimes quotidiennement de brutalité et de sévices qui peuvent causer des séquelles physiques et psychologiques tout au long de leur vie.

## QUE DIT LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT ?

Chaque enfant a le droit de grandir dans un environnement qui le protège.

Il a le droit de ne pas travailler, de ne pas faire la guerre, ni de la subir, d'avoir un refuge, d'être secouru, d'avoir une famille, d'être entouré et aimé.

Tous les enfants ont le droit à la protection, c'est l'un des droits de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : les enfants ont le droit de grandir dans un cadre qui leur garantisse la protection (art. 19, 22, 32 à 35, 39 et 40).

# LES ENFANTS SOLDATS

## QU'EST-CE QU'UN ENFANT SOLDAT ?

Les enfants soldats sont toutes les personnes de moins de 18 ans qui, à travers le monde, sont **recrutées\*** et utilisées **illégalement** par des groupes ou des forces armés. Ce sont aussi bien des filles que des garçons, et certains ont à peine 7 ans.

Ils sont utilisés comme combattants, mais aussi comme espions, soigneurs, porteurs, cuisiniers, messagers ou encore « esclaves » sexuel(e)s (particulièrement pour les filles)...

Qu'ils soient témoins des **conflits** ou forcés d'y prendre part, ces enfants et adolescents sont avant tout des victimes. Ils sont **violents, exploités, blessés**... Ils subissent les lourdes conséquences physiques et psychologiques de cet enrôlement... quand ils ne sont pas tués. Ils sont ainsi privés de leurs droits et de leur enfance.

## QUELQUES CHIFFRES...

On estime qu'il y a 250 000 enfants soldats dans le monde, dont environ 40 % de jeunes filles. La plupart de ces enfants sont **enrôlés** sur le continent africain.

Grâce à l'UNICEF, depuis 1998, plus de 100 000 enfants ont été libérés et réinsérés dans leurs communautés, dans plus de 15 pays du monde touchés par des conflits armés.

## POURQUOI UN ENFANT DEVIENT-IL ENFANT SOLDAT ?

Un enfant ne choisit pas nécessairement de devenir enfant soldat. Les enfants sont le plus souvent enlevés et recrutés de force dans les groupes et **forces armées**. Quand ils rejoignent ces groupes volontairement, c'est le plus souvent parce qu'ils sont séparés de leur famille, déplacés pour des raisons de pauvreté, habitent des zones de conflit ou n'ont plus aucune chance d'avoir un travail ou d'aller à l'école.



## Le recrutement des enfants-soldats



Le recrutement des enfants-soldat peut être forcé ou "volontaire". Le terme de volontaire doit être nuancé car très peu d'enfants s'engagent parce qu'ils en ont vraiment envie.

### LE RECRUTEMENT FORCÉ

Le recrutement des enfants comporte des avantages et des inconvénients pour le colonel du groupe rebelle ou du groupe étatique.

#### Avantages :

- > **économique**, les enfants coûtent moins cher que les adultes ;
- > **physique**, ils sont plus agiles et mobiles dans les batailles ;
- > **psychologique** : ils sont naïfs, facilement manipulables et influençables. Ils n'ont pas totalement conscience du danger, de ce qui est bien ou mal ;
- > **le nombre** : ils sont des milliers. En première ligne, ils sont de la vraie chair à canon ;
- > **sexuel** : les filles assouvissent les envies de guerriers ;
- > **confiance** : les enfants sont obéissants et fidèles, ils ne sont donc pas une menace.

#### Dangers :

- > **contrainte physique** : les enfants sont moins forts, moins autonomes et moins prudents ;
- > **amateurisme** : les enfants ne sont pas des "pros" de la guerre, ils peuvent faire des erreurs ;
- > **contrainte légale** : recruter des enfants est un crime puni par la loi. Le colonel risque d'être poursuivi pour ses actes, notamment par la Cour pénale internationale.

#### Comment et où les recrute-t-il ?

- > Lors d'**enlèvements** : les enfants de la rue sont les plus sujets à ce phénomène, car personne ne viendra les réclamer.
- > Par des **raffles**, qui peuvent avoir lieu dans les villages ou les camps de réfugiés.
- > Par la **menace et la contrainte**.



Enfant-soldat au Nord-Kivu à Ntoto, 2012

## L'ENRÔLEMENT "VOLONTAIRE"

Plusieurs raisons expliquent l'enrôlement "volontaire" des jeunes.

- > **Le cadre socio-économique** : beaucoup d'enfants pensent que l'armée mettra fin à leur pauvreté et leur donnera peut-être accès à l'éducation. De très nombreux enfants sont issus des campagnes extrêmement pauvres et isolées.
- > **Les raisons identitaires** : l'appartenance à un groupe ethnique représenté par un groupe armé pousse les jeunes à s'enrôler. D'autres s'enrôlent aussi pour défendre une cause politique ou religieuse. C'est le cas notamment des enfants colombiens, népalais et birmans qui s'engagent pour s'opposer au gouvernement en place.
- > **Le désir de vengeance** est également une raison. Suite à l'attaque de leur village, à l'assassinat et/ou au viol de leurs proches par un groupe armé, des milliers d'enfants décident de rejoindre le groupe armé adverse.

*Témoignage d'un ex-enfant-soldat de République démocratique du Congo : "Quand les combats ont commencé, je me suis enfui avec ma famille dans la forêt pendant deux mois. Mon frère aîné avait été tué par des Ninjas. J'étais très fâché. Alors j'ai décidé de prendre une arme moi aussi pour le venger. Nous avons passé deux ans dans la forêt à nous battre contre les Cobras"*  
(Extrait de *La guerre, les enfants admis*, Editions du GRIP, 2001, p.101.)

- > **Le manque de protection** : quand le conflit s'aggrave, qu'il n'existe plus d'institution de protection des enfants, beaucoup rejoignent l'armée qui représente, assez paradoxalement, une structure protectrice.
- > **Le pouvoir** : le statut social que confèrent l'armée et le port de l'uniforme pousse les familles à envoyer leurs enfants. C'est l'assurance d'un avenir meilleur pour eux et leur progéniture.

## LES FILLES : FUIR UN AVENIR SANS DROITS.

Beaucoup de filles ne vont pas à l'école et doivent se cantonner aux tâches domestiques. Devenir soldates, pour elles, c'est donc acquérir une certaine indépendance, dans des pays où l'inégalité homme/femme et la discrimination font rage. En rejoignant le maquis, les filles pensent échapper au mariage forcé, au harcèlement sexuel ou à l'exclusion sociale.

Elles ne recherchent pas que le pouvoir et le prestige : elles pensent obtenir un statut social dans la hiérarchie militaire qui leur garantira d'être respectées comme les hommes, reconnues comme des individus avec des droits.

#### Sources :

[https://my.unicef.fr/wp-content/uploads/2022/10/fiche\\_thematique\\_droit\\_protection\\_0.pdf](https://my.unicef.fr/wp-content/uploads/2022/10/fiche_thematique_droit_protection_0.pdf)

<https://jeunes.amnesty.be/jeunes/nos-campagnes-jeunes/enfants-soldats/presentation/article/recrutement-enfants-soldats>



# Droit aux libertés

## Comprendre le droit aux libertés des enfants

La liberté est un droit sacré et imprescriptible que possèdent tous les êtres humains. C'est la faculté d'agir selon sa volonté, tout en respectant la loi et les droits d'autrui.

### Quelles sont les libertés des enfants ?

#### Libertés individuelles et libertés collectives

• *Les libertés individuelles* : elles correspondent aux libertés que tous les individus possèdent. Les libertés individuelles les plus fondamentales sont les libertés d'opinion, d'expression, de circulation, de pensée, de conscience, de religion et le droit à la vie privée.

• *Les libertés collectives* : elles correspondent à des libertés auxquelles ont droit des groupes de personnes. Il s'agit notamment des libertés d'association, de réunion pacifique, la liberté syndicale et le droit de grève.

Ces libertés sont absolues mais peuvent faire l'objet de certaines restrictions.

#### Libertés des enfants

Tout comme les adultes, les enfants ont des droits et des libertés. Mais les enfants sont des êtres en devenir qui sont plus fragiles et vulnérables que les adultes. Aussi, jusqu'à ce qu'ils deviennent des adultes, les enfants ont des libertés plus restreintes afin d'assurer leur sécurité et leur bien-être.

Néanmoins, ils bénéficient de libertés qu'il est important de respecter. Il s'agit pour l'essentiel des libertés dites « de citoyenneté » que sont la liberté d'opinion, d'expression et d'association, et des libertés dites « spirituelles » ou « religieuses » que sont la liberté de pensée, de conscience et de religion.



### Les droits à la liberté d'opinion, d'expression et d'association des enfants

Les enfants ont le droit, comme les adultes, d'avoir une opinion, de l'exprimer et de se réunir pour partager leur point de vue.

#### Liberté d'opinion

Les enfants ont le droit d'avoir une opinion, distincte de celle de leurs parents. Tout en tenant compte de leur âge, ainsi que de leur degré de maturité et de discernement, les enfants ont le droit à ce que leur opinion soit prise en considération. Les États, les communautés et les parents ont donc le devoir d'écouter les enfants et d'accorder une considération particulière à leurs opinions lorsque les décisions qu'ils vont prendre les concernent.

#### Liberté d'expression



Chaque enfant a le droit d'exprimer librement ses opinions sur toutes les questions qui concernent sa vie. Aussi, un enfant ne doit pas être victime de pression de la part d'un adulte, qui chercherait à le contraindre ou à l'influencer dans son opinion et qui l'empêcherait de s'exprimer librement.

La liberté d'expression des enfants implique également leur droit à l'information. C'est le droit pour les enfants de savoir ce qu'il se passe et d'accéder aux informations qui les intéressent. Les enfants peuvent ainsi appréhender les problématiques actuelles,

s'informer et se forger leur propre opinion sur des thèmes d'actualité.

#### Liberté d'association

Tout comme les adultes, les enfants ont le droit de se réunir pour se concerter et réagir sur des thèmes qui concernent directement leurs droits et leur bien-être, mais aussi sur des sujets d'actualité qui les intéressent.

Grâce à ces libertés, les enfants ont le droit de participer à la vie de leur société. (Voir : Les enjeux : le droit de participation des enfants)

### Le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion des enfants

Les enfants ont le droit, comme les adultes, de penser librement et d'adhérer aux valeurs, convictions et religion de leur choix.

#### Liberté de pensée

La liberté de pensée est le droit pour toute personne de déterminer librement, dans son esprit, ses conceptions et ses représentations intellectuelles et spontanées.

Les enfants sont libres d'avoir des pensées qui évoluent et changent en fonction de leur degré de maturité et de discernement.

#### Liberté de conscience

La liberté de conscience est une liberté à mi-chemin entre les libertés de pensée, d'opinion et la liberté de religion. Cette liberté, étroitement liée aux convictions éthiques et philosophiques des personnes, est l'affirmation que tous les êtres humains sont doués d'une conscience et d'une raison. Aussi, les enfants sont libres de déterminer quels seront les principes qui guideront leur existence.

#### Liberté de religion

La liberté de religion permet à chaque personne d'avoir la religion ou la conviction de son choix et de la manifester librement. C'est le droit de ne pas subir de contrainte et d'oppression qui porteraient atteinte à sa liberté de religion ou à ses autres droits.

Les enfants peuvent librement déterminer la religion ou la conviction de leur choix, dès qu'ils atteignent un niveau de discernement suffisant. C'est le droit pour les enfants de ne pas se faire imposer une religion contre leur gré.





# LE DROIT AUX LOISIRS, AU SPORT, À LA CULTURE ET AU JEU

## QU'EST-CE QUE LE DROIT AUX LOISIRS, AU SPORT, À LA CULTURE ET AU JEU ?

Pour grandir et se développer, un enfant a besoin de temps libre pour jouer, courir, faire du sport, imaginer, créer...

Ce droit permet à l'enfant de se divertir et de grandir dans un climat heureux. Il permet de réaliser d'autres droits, par exemple le droit d'être entendu, le droit à l'éducation. Il favorise le développement de l'enfant et sa concentration à l'école.



## QUE DIT LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT ?

C'est l'un des droits de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE\*) : tous les enfants ont le droit de jouer, d'avoir des loisirs, des activités sportives, culturelles et artistiques pour développer leurs talents et apprendre les valeurs liées à la vie en société (article 31).

La Convention insiste sur l'importance de l'accès aux activités de loisir dans des conditions d'égalité et sur le droit d'avoir des jeux et des activités de loisirs adaptés à son âge. L'article 31 explique que « l'enfant a le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique. »



## POURQUOI TOUS LES ENFANTS DANS LE MONDE NE PEUVENT-ILS PAS S'AMUSER ?

Ce droit nous semble naturel. Et pourtant, des millions d'enfants dans le monde ne disposent pas du temps ou des conditions nécessaires pour s'amuser.

Certains enfants ont des emplois du temps très chargés qui ne laissent pas de place à des activités plus spontanées ou improvisées.

D'autres enfants vivent dans un lieu de vie qui n'est pas sûr. Ils ne peuvent pas sortir de chez eux pour retrouver leurs amis.

Dans les pays en développement, beaucoup d'enfants n'ont pas accès à des activités récréatives, à cause de la pauvreté et des guerres. Le jeu n'est plus une priorité.

Dans certaines villes et certains pays, l'accès aux loisirs reste payant. Heureusement, parfois, des aménagements sont mis à disposition en fonction des revenus des parents. Les enfants ont alors accès aux loisirs quels que soit le niveau de revenus de leurs parents.

Par ailleurs, l'école est aussi souvent un lieu de jeux et d'activités, mais beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école car ils doivent travailler pour assurer la survie de leur famille.

## COMMENT LE DROIT AUX LOISIRS, AU SPORT, À LA CULTURE ET AU JEU EST-IL POSSIBLE ?

Ce droit nécessite que plusieurs conditions soient réunies :

- **Un programme complet.** Les activités proposées doivent être variées, adaptées à chaque tranche d'âge et attractives pour des publics différents. De nombreuses activités culturelles et artistiques nécessitent une infrastructure spécifique : stade, gymnase, aire de jeu, médiathèque, salle de spectacles ou lieu d'exposition.
  - **Un encadrement adapté et formé.** Les activités de loisirs peuvent être plus ou moins encadrées par des professionnels. Pour certaines activités, les enfants peuvent aussi se gérer seuls en toute autonomie.
- Par ailleurs, c'est souvent lors des moments de détente qu'un enfant pourra être amené à révéler des problèmes qu'il rencontre (violence domestique, abus sexuel, moqueries par les camarades, etc.). Les animateurs de ces activités doivent donc être formés à écouter les enfants et à agir en conséquence.
- **Des activités pour tous.** Tous les enfants doivent pouvoir pratiquer une activité culturelle et sportive et participer à des événements. Les lieux doivent être facilement accessibles à un large public (horaires, transports, quartier, distance avec les écoles, etc.). Les tarifs et le matériel doivent être accessibles pour les familles en difficulté.

Les enfants en situation de handicap doivent également pouvoir accéder à toutes les activités. Enfin, chaque enfant a le droit d'avoir des jeux et des activités de loisirs adaptés à son âge.

## QU'APPORTE LE DROIT AUX LOISIRS, AU SPORT, À LA CULTURE ET AU JEU ?

- **Il favorise l'épanouissement.** Les jeux et les loisirs permettent aux enfants de s'amuser, de s'exprimer et de créer. Ils contribuent à leur **développement** et à leur épanouissement. Ils renforcent leur confiance en eux. En jouant, les enfants laissent libre cours à leur imagination. Rêver permet de développer leur créativité.
- **Il permet de rire et de s'amuser.** Pendant qu'ils jouent, les enfants expriment leurs émotions : joie, peur, tristesse, colère... Ils rient aussi beaucoup. Le rire leur permet de se détendre et d'oublier un peu les soucis du quotidien.
- **Il permet d'apprendre à vivre en société.** En jouant, les enfants apprennent les règles de la vie en société et à se faire des amis. Jouer entre amis permet d'apprendre à partager, à écouter les autres, à être solidaires, à être bons perdants aussi. Le sport rassemble et efface les différences. Le jeu favorise l'apprentissage des règles de la vie en société.
- **Il aide à développer des capacités et des aptitudes.** En jouant, les enfants apprennent à réfléchir quand ils ont des défis à relever, des indices à trouver... Ils mettent en place des tactiques et des stratégies de jeu. Ils sollicitent ainsi des capacités comme l'observation, l'écoute, la mémorisation, le repérage dans l'espace et dans le temps, le calcul, la lecture, le mouvement précis... mais aussi des aptitudes physiques, pour grandir et bien se développer.
- **Il favorise une meilleure santé physique et morale.** L'activité sportive favorise le bien-être physique et moral et réduit les risques d'obésité et de diverses maladies. À l'inverse, l'inactivité physique est un réel facteur de risque de maladies chroniques. La pratique sportive régulière est indispensable mais elle doit être contrôlée et encadrée.

Sources : <https://www.humanium.org/fr/comprendre-droits-enfant/droit-aux-libertes/>  
[https://educadroit.fr/sites/default/files/2022-05/fiche\\_thematique\\_droit\\_loisirs.pdf](https://educadroit.fr/sites/default/files/2022-05/fiche_thematique_droit_loisirs.pdf)



# LE DROIT À L'IDENTITÉ

## Comprendre le droit à l'identité des enfants

Dès la naissance, chaque personne a le droit d'avoir une identité. L'identité d'une personne est l'affirmation de son existence au sein d'une société. C'est également la reconnaissance de son individualité et de ce qui la différencie de ses prochains.

### Le droit de chaque enfant d'avoir une identité

Posséder une identité est un droit humain fondamental qui permet à chaque personne de pouvoir jouir de l'ensemble de ces droits.

L'identité regroupe le nom, le prénom, la date de naissance, le sexe et la nationalité de la personne. Grâce à ces informations, une personne sera titulaire de droits et obligations spécifiques à son statut (femme, homme, enfant, handicapé, réfugié, etc.).

### Le droit à un nom et à un prénom

Dès la naissance, chaque personne a le droit d'avoir un nom et un prénom. Les parents ont le devoir de déclarer le nom, le prénom et la date de naissance du nouveau-né auprès des autorités.

En enregistrant la naissance, l'État reconnaît officiellement l'existence de l'enfant et officialise son statut au regard de la loi. Par ailleurs, grâce à ce nom et à son enregistrement sur les registres de l'état civil, un enfant pourra établir sa filiation, c'est-à-dire les liens de parenté qui l'unissent à son père et à sa mère.



### Le droit à une nationalité



Dès la naissance, l'enfant a également le droit à une nationalité.

La nationalité peut être obtenue de deux façons différentes :

- *Droit du sang* : l'enfant aura la nationalité de ses parents.
- *Droit du sol* : l'enfant aura la nationalité du pays sur le territoire duquel il est né, même si ses parents ont une autre nationalité.

La nationalité s'acquiert lors de la déclaration de la naissance. Elle est un aspect important pour les personnes, car elle est un attribut de la citoyenneté. La nationalité permet d'établir l'appartenance d'une personne à une nation.



## QU'EST-CE QUE LE DROIT À L'IDENTITÉ ?

Chaque enfant a le droit d'avoir un nom, une **nationalité\***. Il a droit à une famille, d'être entouré et aimé.

C'est l'un des droits de la Convention internationale des droits de l'enfant : dès la naissance, l'enfant a le droit à un nom et à une nationalité. Il a le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux, dans la mesure du possible (articles 7 et 8).

Pourtant, chaque année, des millions de naissances ne sont pas enregistrées dans le monde.



## POURQUOI EST-IL TRÈS IMPORTANT D'ÊTRE ENREGISTRÉ À LA NAISSANCE ?

Lorsqu'un enfant naît, ses parents vont le **déclarer**, l'« enregistrer » à la mairie de son lieu de naissance pour que son identité figure dans le registre de l'**état civil**.

En enregistrant la naissance, l'État reconnaît officiellement l'existence de l'enfant au regard de la loi.

Être enregistré à la naissance est le premier des **droits civils** parce qu'il atteste de l'existence et de l'identité d'un enfant. Sans enregistrement, l'enfant ne peut pas être protégé car il n'a pas d'existence officielle.



## DE QUOI LE DROIT À L'IDENTITÉ PROTÈGE-T-IL LES ENFANTS ?

Avoir une identité permet de lutter contre la **traite**, les enlèvements, les mariages précoces, l'exploitation sexuelle, l'enrôlement des enfants dans l'armée, le travail forcé...

La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant. Elle doit être faite par toute personne qui assiste à l'accouchement. En France, elle permet d'établir l'**acte de naissance** et doit être faite dans les 3 jours qui suivent le jour de la naissance, à la mairie ou parfois à la maternité.

Un extrait d'acte de naissance est très souvent nécessaire pour s'inscrire à l'école et avoir accès aux services de santé.



## POURQUOI CERTAINS ENFANTS NE SONT PAS ENREGISTRÉS À LA NAISSANCE ?

Dans les pays en développement, tous les enfants ne sont pas enregistrés à leur naissance, souvent à cause de la pauvreté.

Les parents ne savent pas toujours qu'il faut le faire, il y a peu de bureaux prévus pour enregistrer les naissances et c'est parfois très loin pour les familles qui n'ont pas les moyens de se déplacer.

L'enregistrement est presque 2 fois plus facile pour un enfant dans une ville que dans une zone rurale.

Les trois pays affichant les plus bas niveaux d'**enregistrement des naissances** sont : la Somalie (3 % des enfants de moins de cinq ans sont enregistrés), le Libéria (4 %), l'Éthiopie (7 %).



# LE DROIT À LA FAMILLE

## QU'EST-CE QUE LE DROIT À LA FAMILLE ?

Il s'agit du droit pour chaque enfant de disposer de toute la **protection\***, l'éducation, la **valorisation** et l'écoute qu'une famille peut lui apporter.

Il s'agit d'un droit essentiel pour le développement d'un enfant. La place des parents ou d'adultes responsables est fondamentale dans la vie d'un enfant : apprentissage des règles de vie, limites, affection...

## QUE PERMET LE DROIT À LA FAMILLE ?

Selon la CIDE, la famille est le fondement des droits de l'enfant. Elle est indispensable pour que les droits de l'enfant soient respectés.

Le rôle des parents est d'être à l'écoute, d'apporter de l'affection à ses enfants, du soutien, de leur porter un regard positif, de fixer des limites, de leur apprendre la vie en société, et de leur transmettre des valeurs et une culture.

Aussi, ce droit à la famille apporte à l'enfant toute la protection, l'éducation, le cadre de soin dont il a besoin et qui sont d'autres droits présents dans la CIDE.

## Famille et droits de l'enfant

La **Convention internationale des droits de l'enfant** donne à tout enfant le droit à une famille. Le droit à la famille permet de rattacher l'enfant à une histoire et surtout il lui offre un périmètre de protection contre la violation de ses droits. Les enfants séparés de leur famille deviennent des victimes faciles de la **violence**, de l'**exploitation**, de la **traite**, de la **discrimination** ou de tout autre type de mauvais traitement. Toutefois, il peut arriver que la famille qui devrait en principe protéger l'enfant, inflige de mauvais traitements à ce dernier.

Sources : [https://my.unicef.fr/wp-content/uploads/2016/09/fiche\\_thematique\\_droit\\_identite.pdf](https://my.unicef.fr/wp-content/uploads/2016/09/fiche_thematique_droit_identite.pdf)  
[https://my.unicef.fr/wp-content/uploads/2022/10/fiche\\_thematique\\_droit\\_famille\\_0.pdf](https://my.unicef.fr/wp-content/uploads/2022/10/fiche_thematique_droit_famille_0.pdf)

## Devoirs et droits des parents

Les parents sont les premiers à pouvoir agir au nom de l'enfant et à faire respecter ses droits. Le père et la mère utilisent leurs droits et accomplissent leurs devoirs en décidant à la place de leur enfant. Ils ont pour objectifs de protéger l'enfant en assurant son **éducation**, son développement, sa sécurité, sa **santé** et sa moralité.

### La fixation de la résidence de l'enfant

L'enfant a l'obligation d'habiter avec ses parents, car ces derniers ont un droit et un devoir de « garde ». Ils fixent la résidence de leur enfant. La loi prévoit d'ailleurs que « l'enfant ne peut, sans permission des père et mère, quitter la maison familiale et il ne peut en être retiré que dans les cas de nécessité que détermine la loi ». Cette règle s'impose à l'enfant mais aussi aux tiers.

L'enfant ne peut pas résider chez quelqu'un d'autre sans la permission de ses parents.



### La surveillance de l'enfant

Protéger la **santé**, la **sécurité** et la moralité d'un mineur implique un devoir de surveillance. Les parents veillent sur leur enfant, en contrôlant ses allées et venues, l'ensemble de ses relations (membres de la famille, mais aussi amis et connaissances), sa correspondance (voir art. 16 CDE) et, plus généralement, l'ensemble de ses communications (courriels, téléphone). Ainsi, ils peuvent interdire à leur enfant d'entretenir des relations avec certaines personnes s'ils estiment qu'elles ne sont pas conformes à son intérêt.

### La scolarisation et l'éducation de l'enfant

Les parents ont le rôle essentiel d'**éduquer** leur enfant. Cette mission ne se limite pas à l'inscription dans un établissement scolaire. Elle comprend aussi l'éducation morale, civique, religieuse, sexuelle... L'objectif est de lui apporter toutes les connaissances et l'apprentissage nécessaires pour qu'il puisse vivre en société et acquérir une autonomie suffisante pour le jour où il sera lui-même adulte.

### La prise de décision en matière de santé de l'enfant

Les parents décident des **soins** à donner à leur enfant, des traitements qu'il doit suivre, autorisent son admission à l'hôpital, consentent à une opération... Sauf urgence, aucun acte médical ne peut être pratiqué sur un mineur sans le consentement des parents.



### L'entretien de l'enfant

Les parents doivent nourrir leurs enfants et les entretenir à proportion de leurs ressources et des besoins de l'enfant. Cela s'applique aux cas où le père et la mère vivent ensemble ou séparément. Il s'agit bien évidemment de les nourrir. Les parents doivent assumer aussi les frais d'études et d'instruction en général, les vacances, une couverture santé...



# LE DROIT À L'ÉDUCATION

## QU'EST-CE QUE LE DROIT À L'ÉDUCATION ?

Chaque enfant doit pouvoir apprendre à lire et à écrire. L'éducation est nécessaire pour bien préparer sa vie d'adulte.

L'éducation permet :

- de s'épanouir, d'acquérir des connaissances et de bien se développer pour pouvoir choisir un métier en fonction de son identité, de sa langue, de sa culture, de ses goûts et de ses compétences.
- d'apprendre à se protéger et à protéger les autres des maladies.
- d'améliorer sa vie de tous les jours et de lutter contre la pauvreté.

Il est donc indispensable que l'accès à l'éducation soit gratuit et obligatoire pour tous. Chaque enfant doit pouvoir recevoir un **enseignement\*** de qualité, par des professeurs formés, quels que soient son niveau et sa personnalité.

Les frais supplémentaires, tels que l'uniforme, les frais d'examen, les transports et les repas, doivent être le plus largement pris en charge par les pouvoirs publics (l'État). De cette façon, même les enfants des familles les plus pauvres peuvent aller à l'école.

## POURQUOI LES FILLES ONT MOINS ACCÈS À L'ÉDUCATION QUE LES GARÇONS ?

Dans les pays en développement, sur les 67 millions d'enfants qui n'ont pas accès à l'école primaire dans le monde, **plus de la moitié sont des filles** (53 %). Lorsque les familles souffrent de la pauvreté, ce sont souvent les garçons qui sont envoyés en priorité à l'école, pendant que les jeunes filles se chargent **des tâches domestiques**.

Lorsqu'un village ne dispose pas d'accès à l'eau, il faut marcher parfois très longtemps pour **aller chercher de l'eau potable au puits le plus proche**. Cette mission est la plupart du temps confiée aux enfants, et plus particulièrement aux filles. Cela occupe alors une grande partie de leur journée (par exemple si le point d'eau se trouve à 3 heures de marche), les privant ainsi d'un accès à l'éducation.

Un autre problème limite l'accès à l'éducation des jeunes filles : lorsqu'une école n'est pas équipée de toilettes séparées pour les filles et les garçons, les familles hésitent souvent à y envoyer leurs filles : **elles craignent que leur intimité, leur sécurité et leur dignité ne soient pas respectées**.

## POURQUOI L'ÉDUCATION DES FILLES EST-ELLE IMPORTANTE ?

L'éducation des enfants contribue à réduire la pauvreté et à promouvoir l'égalité entre les sexes. Les enfants qui n'ont pas accès à une éducation de qualité deviennent plus vulnérables.

Lorsqu'une fille va à l'école, elle acquiert des connaissances et des compétences pour construire son propre avenir et pour mieux **se protéger contre les maladies**, comme le VIH-sida ou le paludisme.

## QUE DIT LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT ?

Le droit à l'éducation est l'un des cinq principes majeurs de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Elle y consacre ses **articles 28 et 29**. Les États qui ratifient la CIDE s'engagent à lutter contre **l'ignorance** et **l'analphabétisme**.

Le droit à l'éducation est fondamental car il aide à faire respecter tous les autres droits de l'enfant.

Permettre à tous l'accès à une éducation de qualité est l'un des Objectifs de Développement Durable (ODD). D'ici 2030, l'objectif est de pouvoir scolariser 619 millions d'enfants (de 3 à 18 ans), soit 57 % de plus qu'aujourd'hui.

## POURQUOI TOUS LES ENFANTS NE VONT-ILS PAS À L'ÉCOLE ?

En 2015, dans le monde, environ 59 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont toujours pas scolarisés, dont plus de la moitié sont des filles. La grande majorité de ces enfants privés de leurs droits vivent en **Afrique subsaharienne** et en Asie du Sud. Dans ces pays, aller à l'école est un défi.

### À CAUSE DE LA PAUVRETÉ

Les frais de scolarité et les coûts associés (uniformes, fournitures) peuvent être des barrières à l'éducation. Les familles les plus pauvres sont obligées de retirer leurs enfants de l'école lorsqu'elles n'ont pas assez d'argent pour payer les **frais de scolarité** et les coûts associés.

### À CAUSE DU MANQUE DE SÉCURITÉ

Dans certains pays, les enfants doivent parcourir de grandes distances pour aller à l'école, sur des chemins parfois dangereux. Leurs parents préfèrent alors les garder en sécurité à la maison.

### À CAUSE DU TRAVAIL DES ENFANTS

Certains enfants travaillent dans les champs, dans la rue ou doivent aller chercher de l'eau pour aider leurs parents. Ils n'ont alors pas le temps d'aller à l'école.

D'autres sont obligés de quitter l'école pour travailler dans des conditions extrêmement dangereuses (dans des mines ou pour fabriquer des briques par exemple).

### À CAUSE DES CATASTROPHES NATURELLES ET DES GUERRES

Lorsqu'une **catastrophe naturelle** se produit (tremblement de terre, tsunami...) ou qu'un **conflit** éclate, la **scolarité** est bien souvent interrompue. Les situations d'urgence sont particulièrement **traumatisantes** pour les enfants. L'avenir de ces enfants privés d'école est alors **compromis** et les risques pour leur survie et leur développement augmentent.

Dans certains pays en guerre, les enfants peuvent être **recrutés** pour combattre. On les appelle des **enfants-soldats**. Ils ne peuvent bien sûr plus aller à l'école.

### À CAUSE DES DISCRIMINATIONS

Les groupes **marginalisés** (**minorités ethniques**, **réfugiés**, enfants en situation de handicap, etc.) rencontrent des difficultés pour envoyer leurs enfants à l'école. Trop souvent, les enfants perçus comme différents, du fait de leur pauvreté, de leur langue, de leur sexe ou de leur culture subissent des **discriminations**.



# LE HANDICAP CHEZ LES ENFANTS ET LES JEUNES



## LE HANDICAP, QU'EST-CE QUE C'EST ?



### Les différents handicaps

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) reconnaît trois types de handicap :

- **Le handicap physique** : par exemple, quand on est paralysé.
- **Le handicap sensoriel** : malvoyants, non voyants ou malentendants.
- **Le handicap mental** : par exemple quand on a des **déficiences** intellectuelles.

Les personnes porteuses de handicap ont des difficultés à vivre comme les autres de leur fragilité et des obstacles que ces différences provoquent dans leur vie quotidienne (traitement, fatigue, difficulté à se déplacer...).

Les droits des personnes porteuses de handicap (y compris des enfants et des jeunes) sont protégés par un texte international : la Convention relative aux droits des personnes handicapées, adoptée en 2006 par les Nations unies.

Sources : [https://my.unicef.fr/wp-content/uploads/2016/09/fiche\\_thematique\\_droit\\_education\\_0.pdf](https://my.unicef.fr/wp-content/uploads/2016/09/fiche_thematique_droit_education_0.pdf)  
[https://my.unicef.fr/wp-content/uploads/2021/04/fiche\\_theumatique\\_education\\_des\\_filles-bd.pdf](https://my.unicef.fr/wp-content/uploads/2021/04/fiche_theumatique_education_des_filles-bd.pdf)  
[https://my.unicef.fr/wp-content/uploads/2022/10/fiche\\_thematique\\_handicap.pdf](https://my.unicef.fr/wp-content/uploads/2022/10/fiche_thematique_handicap.pdf)



## QUELLE EST LA SITUATION EN FRANCE ?

En France, une loi protège les droits des personnes en situation de handicap : c'est la loi du 11 février 2005. Ce texte affirme, par exemple, que chaque enfant handicapé doit pouvoir être inscrit dans l'école de son quartier.

Une Convention relative aux droits des personnes handicapées a aussi été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2006. Elle a pour objectif d'assurer aux personnes en situation de handicap, la possibilité de voir respecter leurs droits, tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, en mettant l'accent sur le combat contre les **stéréotypes** et contre toute forme de **discrimination**.

De plus en plus d'enfants en situation de handicap sont **scolarisés** dans une école ordinaire (252 285 élèves en 2014 contre 133 838 en 2004). Aujourd'hui, la moitié des élèves handicapés sont scolarisés dans une classe ordinaire et bénéficient, si besoin, de l'accompagnement d'un auxiliaire de vie scolaire.

Toutefois, les enfants en situation de handicap ne bénéficient pas tous d'un accompagnement à temps complet. Par exemple, presque tous les enfants porteurs de handicap entre 3 et 5 ans sont scolarisés dans une école ordinaire, mais à 15 ans, ils ne sont que 60 % et à 18 ans, seulement 44 %. Ils accèdent très peu aux études supérieures : seuls 6 % des jeunes handicapés âgés de 20 à 24 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Des progrès sont encore à faire :

- continuer la scolarisation en écoles ordinaires,
  - repérer plus tôt les difficultés d'apprentissage,
  - développer des matériels adaptés (outils numériques mais aussi manuels).
- (Informations extraites du rapport de M. Blanc, sénateur, mai 2011)



# LE DROIT À L'ALIMENTATION

## QU'EST-CE QUE LE DROIT À L'ALIMENTATION ?

La nourriture est un élément essentiel sans lequel les êtres humains ne peuvent pas vivre. C'est pourquoi le droit à l'**alimentation**\* est un droit vital pour tous.

Le droit à l'alimentation c'est le droit pour chaque homme, chaque femme et chaque enfant d'avoir accès à une alimentation sûre. Pour cela, la nourriture doit être :

- **disponible** : c'est-à-dire en quantité suffisante pour l'ensemble de la population.
- **accessible** : chaque personne doit pouvoir se procurer de la nourriture, soit grâce à sa propre production (élevage et agriculture), soit en disposant de revenus suffisants pour acheter la nourriture.
- **accessible de façon stable et régulière** : la nourriture doit être disponible et accessible en toutes circonstances (guerres, catastrophes naturelles...).
- **salubre** : c'est-à-dire consommable et hygiénique, notamment pour l'eau.

## QU'EST-CE QUE LA MALNUTRITION ?

La **malnutrition**\* est une maladie qui touche principalement les enfants. Elle est causée par une alimentation insuffisante, de mauvaise qualité (quantités de vitamines, par exemple) et par un manque d'accès aux soins (médecin, vaccination, médicaments...).

Parfois, la malnutrition reste invisible dans les premières années de la vie. C'est le cas si un enfant manque de vitamines ou de micronutriments.

Quelques chiffres :

- Chaque année, la malnutrition est responsable de la mort d'un enfant de moins de 5 ans sur 2 dans le monde. Les enfants, affaiblis par la faim, ont beaucoup plus de mal que les autres à résister aux maladies (**paludisme**, **pneumonie**, diarrhée, rougeole) et décèdent beaucoup plus facilement.
- Un enfant de moins de cinq ans sur 6 (soit 100 millions d'enfants dans le monde), souffre d'**insuffisance pondérale** (poids très faible).
- Dans les **pays en développement**, 1 enfant de moins de 5 ans sur 4 (soit 179 millions d'enfants) a un retard de croissance à cause de la malnutrition. La majorité de ces enfants vit en Afrique et en Asie.

## QUE DIT LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT ?

L'un des droits de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) est le droit à la santé. Chaque enfant a le droit d'être protégé de la malnutrition et d'être soigné. Chaque enfant a droit à un niveau de vie suffisant et à jouir du meilleur état de santé possible (articles 3, 6, 24, 26 et 27).

**L'article 24** évoque l'obligation des États à réduire la mortalité des enfants, à lutter contre la malnutrition et ce, en fournissant à la population informations, **eau potable**, aliments nutritifs, en cas de besoin.

De plus, **l'article 25** de la Déclaration des droits de l'Homme énonce clairement que toute personne a le droit à un niveau d'alimentation suffisant pour assurer sa santé.

## L'IMPORTANCE D'UNE ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE

Les enfants doivent avoir accès à une alimentation équilibrée pour pouvoir se développer correctement. Leur alimentation doit contenir suffisamment de nutriments, de glucides, de protéines, de vitamines, de fibres, d'eau... pour leur assurer un développement physique et intellectuel correct. Cet équilibre permet d'éviter la malnutrition et les problèmes de manques ou d'excès alimentaires.

## QUELLES SONT LES CAUSES ET LES CONSÉQUENCES DE LA MALNUTRITION ?

Les causes majeures de la malnutrition sont la pauvreté, le manque d'accès à l'**eau potable**, à l'assainissement, aux soins médicaux, à l'éducation et à l'**alimentation**.

Si un enfant ne mange pas assez, mange toujours la même chose ou se nourrit d'aliments de mauvaise qualité, il aura du mal à grandir (retard de croissance), il se fatiguera plus vite et ne pourra pas lutter efficacement contre les maladies.

Si un enfant est très malnutri pendant les 2 premières années de sa vie, cela aura des conséquences tout au long de sa vie (sur son cerveau, sa taille, ses capacités intellectuelles et physiques...).



## LE SAVAIS-TU ?

20 litres d'eau par jour : c'est la quantité d'eau minimum dont chaque personne a besoin pour vivre dans des conditions saines.

Certaines régions du monde ont moins de ressources en eau (douce, salée, souterraine, pluie) que d'autres. C'est le cas de beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne où il pleut très peu.

La construction de points d'eau et de toilettes séparées pour les filles et les garçons est un élément clé du programme WASH (Water, Sanitation and Hygiene = eau, assainissement, hygiène) mis en place dans les pays en développement pour les enfants.

Comme la population mondiale augmente régulièrement, consomme de plus en plus d'eau et la gaspille aussi, l'eau douce pourrait venir à manquer. Ce serait la pénurie. Pour éviter que cela arrive, chacun doit se montrer responsable, recycler et économiser l'eau. L'eau est notre bien le plus précieux.

## LE MANQUE D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

De nombreuses personnes meurent ou tombent malades à cause du manque d'accès à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement. Dans les pays en développement, la pauvreté empêche de construire des points d'eau aménagés et des installations sanitaires. Les conflits et les catastrophes naturelles (sécheresses, inondations) sont aussi à l'origine du manque d'eau potable et d'assainissement.

Un mauvais assainissement, une eau non potable et de mauvaises habitudes d'hygiène sont à l'origine de nombreuses maladies dans les **pays en développement**.

Ces maladies sont pourtant faciles à éviter. Et les enfants en sont les premières **victimes**. Elles sont un des plus graves problèmes de santé infantile à travers le monde.

Seuls 61 % des habitants d'Afrique subsaharienne (la partie de l'Afrique située au sud du Sahara) ont accès à des sources d'eau améliorées, contre 90 % ou plus en Amérique Latine, dans les Caraïbes, en Afrique du Nord et dans une grande partie de l'Asie.

Plus de 40 % des habitants de la planète n'ayant pas accès à l'eau potable vivent en Afrique subsaharienne.

## QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES ?

### • Les conséquences sur la vie et la santé des enfants

Plus de 2,5 milliards de personnes, soit 1 personne sur 3 dans le monde, manquent d'installations sanitaires convenables et près d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Les enfants, parce qu'ils sont les plus fragiles, sont les premières victimes.

La **diarrhée** est la plus sérieuse des maladies liées au manque d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement. Elle tue à elle seule 1 450 enfants par jour dans le monde (contre 5 000 en 2012). En affaiblissant les enfants, la diarrhée fait aussi augmenter la **mortalité infantile** causée par des maladies qui surviennent quand l'organisme est tellement faible qu'il est incapable de se défendre. C'est le cas, par exemple, des **infections respiratoires aiguës**. Les infections respiratoires aiguës et la diarrhée contribuent ensemble aux deux tiers du total des décès d'enfants dans le monde.

### • Les conséquences sur l'éducation des enfants

Le manque d'eau potable et d'assainissement a également de graves conséquences sur l'éducation des enfants.

Les enfants (souvent les filles), chargés des corvées d'eau, doivent parcourir de longues distances à la recherche d'un point d'eau potable et n'ont pas le temps d'aller à l'école.

Les enfants malades ne peuvent pas aller à l'école pour apprendre un métier et construire leur avenir.

La présence d'installations d'eau et d'assainissement adaptées, et bien entretenues, encourage les enfants à aller à l'école et les aide à réaliser leurs ambitions scolaires (particulièrement les jeunes filles).

Il est indispensable d'installer des points d'accès à l'eau potable et des sanitaires séparés pour les filles et les garçons dans les écoles pour la réussite scolaire et l'avenir des enfants.

Avoir une bonne hygiène au quotidien aide à être en bonne santé. Se laver les mains permet d'éviter les maladies comme les diarrhées ou la pneumonie.